



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 108953

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'objectif de former des personnels diversifiés et qualifiés aux missions et tâches de la médecine du travail : médecins, infirmiers, assistants divers Dans cette perspective, un rapport récent du conseil économique et social régional Nord-Pas-de-Calais envisage l'opportunité de création d'une école des métiers de la santé au travail. Outil de formation régional ouvert aussi aux salariés des CHSCT, des CRPRP. Il lui demande son appréciation sur cette proposition et sur les dispositifs actuels de formation aux métiers de la santé au travail.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108953

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 5005

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)